

**fédération
des services
publics**

la
cgt

LOI SUR LES RETRAITES ABROGATION

CONTRE LA LOI SUR LES RETRAITES DE MACRON-BORNE, **on continue jusqu'à l'abrogation !**

Depuis le 19 janvier, nous sommes engagés dans un mouvement social sans précédent. Le déni de démocratie à répétition, réaffirmé avec arrogance par le président de la République et sa Première ministre, et l'aggravation de la répression du mouvement social, n'ont fait que renforcer la détermination de l'immense majorité à aller jusqu'au bout pour exiger et obtenir le retrait de la réforme des retraites.

Nous le réaffirmons, il n'est pas légitime sur le plan démocratique, ni nécessaire d'un point de vue économique et social, d'augmenter l'âge de départ à la retraite. Tous les arguments sont connus.

Depuis le 19 janvier, dans de nombreuses collectivités et nombreux établissements, les territoriaux et agents publics, dont les grèves dans la filière de la collecte des déchets ont été particulièrement sui-

vies, montrent qu'ils ont la capacité, de contribuer à bloquer le pays pour faire entendre leurs voix.

Nous avons eu 12 journées de grève et de mobilisations massives, et Macron et son gouvernement prétendent maintenant siffler la fin de la partie ! Avec la promulgation de la loi, de surcroît en pleine nuit, le déni de démocratie permanent ne fait que s'aggraver.

**L'intersyndicale nous propose
de faire du 1^{er} mai
une mobilisation
exceptionnelle pour réaffirmer
nos droits, nos revendications,
notre volonté de voir cette loi en-
voyée aux oubliettes de l'histoire !**



Afin de préparer cette journée du 1^{er} mai et ses suites immédiates, la CGT propose d'organiser deux journées de mobilisations, **le 20 avril puis le 28 avril**, journée mondiale de l'OIT (Organisation Internationale du travail) **sur la sécurité et la santé au travail**. À cette occasion, partout, nous réaffirmerons nos revendications essentielles :

- retour aux CHSCT de plein exercice ;
- arrêt des mises à la retraite d'office pour invalidité, qui constituent un véritable plan social permanent qui frappe des milliers de territoriaux et salariés tous les ans ;
- des reclassements, des formations pour l'ensemble des agents qui en ont besoin ;
- un plan d'urgence pour reconstituer une véritable médecine du travail, totalement indépendante des employeurs, et qui garantisse un rendez-vous annuel minimum ;
- la reconnaissance, le renforcement et l'élargissement des critères de pénibilité, et des départs anticipés, et un départ à la retraite à 60 ans maximum pour toutes et tous, à taux plein ;
- une réelle prise en compte des risques psycho-sociaux ;

- la préservation et le renforcement des régimes particuliers et de nos caisses de retraites, dont la CNRACL, ce qui passe par une augmentation générale des salaires et des traitements ;
- le dégel du point avec son augmentation immédiate de 10 % ;
- l'égalité femmes-hommes sur le plan salarial et des carrières.

La Fédération CGT des Services publics a déposé un préavis de grève national qui couvre l'ensemble des agents des collectivités territoriales et établissements publics de son champ.



**LOI SUR LES
RETRAITES
ABROGATION**



POUR DÉFENDRE CES REVENDICATIONS, NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX, AGENTS PUBLICS, CONTRACTUELS, CDI DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



**À PARTICIPER AUX HEURES D'INFORMATIONS SYNDICALES ET AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES PROPOSÉES PAR LEURS SYNDICATS ET À CONSTRUIRE ENSEMBLE LA MOBILISATION QUI NOUS PERMETTRA
DE FAIRE PLIER MACRON!**

JE LUTTE, JE ME SYNDIQUE, JE GAGNE AVEC LA CGT!

Nom.....Prénom.....

Adresse

Entreprise / Collectivité :

Code postal.....Ville.....

Tél. Courriel :

À remettre à un-e syndiqué-e CGT



Je flashe
et je me syndique en ligne